



# La hantise du mercure

**Haut-Valais** La région de Viège subit une pollution sans précédent en Suisse. Reportage

Patrick Monay Textes  
Florian Cella Photos

Les salades et les pommes de terre dans son jardin, c'est fini. Debout sur sa pelouse, Elise Bregy se demande bien si elle pourra se remettre à en cultiver un jour. «Regardez, nous avons semé du gazon à la place. On achète nos légumes à la Migros, maintenant.» La faute au mercure, qui pollue toute la propriété des Bregy, à Rarogne. Elise se souvient du choc ressenti quand elle a appris la nouvelle, au mois de janvier dernier: une lettre de l'Etat du Valais lui annonçait des concentrations de 3,1 à 54 milligrammes de mercure par kilo de terre. Bien au-delà de la norme autorisée dans les zones d'habitation (5 mg par kilo).

«Chez certains de nos voisins, les valeurs mesurées sont encore plus élevées», confie Elise Bregy, qui vit depuis trente-neuf ans dans cette villa. Le Haut-Valais fait face à la plus importante contamination au mercure jamais découverte en Suisse. En cause: l'usine chimique Lonza, à Viège, qui a admis avoir déversé 50 tonnes de ce métal dans un canal au siècle dernier. L'épandage des sédiments a propagé la pollution dans les champs alentour. Et les autorités valaisannes ne s'en sont rendu compte qu'en 2011, en faisant analyser des matériaux de remblais sur l'interminable chantier de l'autoroute A9.

## A quand le grand nettoyage?

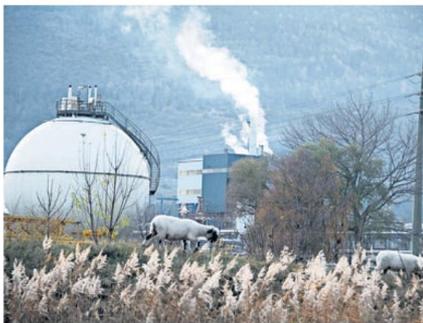
Ce fameux cours d'eau, le Grossgrundkanal, coule à moins de 50 mètres du domicile des Bregy. «A l'époque, quand la Commune le faisait purger, les paysans se bagarraient pour avoir les boues», raconte Elise. Mon mari en a fait mettre sur notre terrain, car il n'était pas très fertile.» Juste à côté du jardin potager, des abricotiers et un beau cerisier ont donné des fruits durant des décennies. Soucieuse, la Haut-Valaisanne les a fait examiner l'été passé: «Le Canton m'a dit que je pouvais les manger sans crainte. J'ai donc continué à le faire et à les donner autour de moi.»

Mais, à Rarogne, les habitants des quartiers concernés attendent surtout les assainissements promis. Leurs parcelles ont aujourd'hui perdu une bonne partie de leur valeur. Les époux Bregy redoutent ainsi de ne pouvoir transmettre leur propriété de 1700 m<sup>2</sup> à leurs héritiers. «La Lonza dit qu'elle préfinancera les travaux, mais ça veut dire quoi, au juste? Il va falloir décaper la terre sur 20 ou 40 centimètres et l'envoyer en Hollande ou Dieu sait où. Imaginez le travail!» Elise, convaincue de ne jamais avoir été malade à cause du mercure, dit faire confiance aux dirigeants de Lonza pour tout nettoyer. C'est le délai qui la préoccupe. Car les zones contaminées ne cessent de grandir, au fur et à mesure des investigations.

## En plein cœur de Viège

Dernier exemple en date: le centre-ville de Viège, à une douzaine de kilomètres de Rarogne. Thomas Burgener nous y attend en ce début d'après-midi clément, alors que le soleil se cache déjà derrière la montagne. L'ancien conseiller d'Etat socialiste préside le Groupe mercure, qui défend depuis six mois les intérêts des propriétaires privés et des paysans dans cette triste affaire. A deux pas de la gare, il désigne le quartier de Bâret: un ensemble de maisons cossues et d'immeubles localifs, qui s'étend jusqu'à la patinoire. «Ici, presque tous les logements sont en mains de la caisse de pension de Lonza. C'est elle qui a fait procéder aux récentes mesures, car elle cherche à valoriser certains secteurs.» Résultat: 3 des 38 parcelles analysées présentaient des taux de mercure exigeant un assainissement - jusqu'à 75 mg par kilo de terre.

«Cette pollution-ci n'a rien à voir avec les boues du Grossgrundkanal, souligne Thomas Burgener, en reprenant les conclusions des autorités. Elle provient de matériaux excavés sur le site chimique et utilisés comme remblais ailleurs.» Ce qui laisse supposer «de nouvelles mauvaises



**Inquiétude**  
Thomas Burgener, ancien ministre valaisan de la Santé, observe le petit canal dans lequel l'usine Lonza de Viège (ici à g.) a déversé du mercure durant des décennies. A Rarogne, la propriété d'Elise Bregy est polluée. Elle réclame son assainissement complet dans les plus brefs délais.

surprises» dans les environs. L'entreprise Lonza s'est d'ailleurs engagée auprès de l'Etat du Valais à élargir le périmètre passé au crible (lire ci-dessous).

## «Messages contradictoires»

Scandale à Viège? Pas vraiment, à en croire Thomas Burgener et les citoyens qui l'abordent dans la rue. «On ne peut pas parler d'angoisse, estime l'ex-politicien. J'étais au match de hockey Viège-La

Chaux-de-Fonds samedi. Il y avait plus de 3000 spectateurs. Personne ne m'a parlé du mercure, malgré mon engagement actuel. Mais les personnes directement touchées s'inquiètent, c'est clair.»

L'avocat déplore les «messages contradictoires» délivrés par les responsables de ce dossier ultrasensible. «D'un côté, on répète qu'il n'y a pas de danger pour la santé, de l'autre on interdit aux enfants de jouer à certains endroits. Les gens se sentent désécurisés.» Autre exemple: nul

ne dit précisément aux agriculteurs dans quelles parties de leurs champs des traces de mercure ont été décelées.

Thomas Burgener affirme n'avoir jamais rien su pendant les dix ans qu'il a passés au gouvernement, à la tête du Département de la santé. Aujourd'hui, il relaie la grogne contre l'Etat du Valais, qui assainit le chantier autoroutier étape par étape, alors que rien n'a encore été entrepris chez les privés. «On laisse les familles se débrouiller avec ça...» D'autres dénon-

cent le cynisme des patrons de Lonza, qui se réfugient derrière la dispersion «par des tiers» des matériaux contaminés.

## Poumon économique

Aux abords de l'usine, une odeur désagréable flotte dans l'air. «Ce n'est pas forcément la Lonza, mais peut-être la station d'épuration toute proche», glisse Thomas Burgener. Lui qui fut vice-président de Viège sait l'importance économique de cette entreprise pour toute la région. Elle pèse 2800 places de travail dans une ville de 7300 habitants. «La sensibilité écologique, dans les années 1930 ou 1940, était quasi nulle, note le sexagénaire. Notre action n'est pas dirigée contre la Lonza. Mais, aujourd'hui, la direction semble n'agir que sous la pression. Elle doit assumer ses responsabilités. Nous voulons que la meilleure solution soit trouvée, avec l'Etat, pour régler la situation. Et sans faire passer les particuliers à la caisse.»

Intégré depuis peu aux discussions, le Groupe mercure demande une transparence totale vis-à-vis de la population et une mise en œuvre rapide des travaux d'assainissement. Thomas Burgener a trop d'expérience pour déborder d'optimisme. «Aujourd'hui, chacun fouille dans ses archives pour se disculper. C'est comme au Mikado: le premier qui bouge a perdu...» Dans ce Haut-Valais qui a beaucoup profité de l'industrialisation, il faut du temps, et des dizaines de millions, pour en effacer l'héritage.

## Les promesses de Lonza et de l'Etat

● Lonza a mandaté une entreprise spécialisée pour mener, à ses frais, les analyses techniques dans les zones d'habitation entre Viège et Niedergesteln. Elle espère avoir une vision globale de la situation d'ici à la fin de l'année, pour présenter un projet d'assainissement aux autorités valaisannes au printemps prochain. Les travaux pourraient ainsi démarrer au deuxième semestre de 2015, indique Renzo Cicillini, porte-parole du site de Viège. Lonza en assumerait les coûts.

D'ici là, le seuil de contamination pourrait être abaissé de 5 mg à 2 mg de mercure par kilo de terre dans l'ordonnance fédérale ad hoc. L'Etat du Valais et la direction de Lonza en ont conjointement fait la demande en juin. Ce qui

signifierait une augmentation significative du nombre de parcelles à assainir dans le secteur concerné. Selon Renzo Cicillini, l'entreprise chimique planifie d'ores et déjà un financement de ces opérations sur cette base. En revanche, Lonza ne s'attend pas à devoir payer l'assainissement du chantier de l'autoroute A9, où des concentrations de mercure bien plus importantes encore ont été découvertes.

Dans les communes touchées, tous les travaux d'excavation doivent désormais faire l'objet d'analyses systématiques. Le Service valaisan de protection de l'environnement (SPE) entend ainsi éviter que la pollution ne s'étende au gré de l'évacuation de matériaux. Les frais d'investigation et

d'élimination sont à la charge du maître d'œuvre, «qui a la possibilité de se retourner ensuite contre le responsable de la pollution», note Cédric Arnold, chef du SPE.

Au plan médical, enfin, l'Etat veut connaître les éventuels effets du mercure sur la santé des habitants de la région. Il attend les résultats d'une étude épidémiologique, confiée à l'Université de Zurich, pour fin 2015. Mais le SPE mise aussi sur des mesures de précaution (interdiction de jouer ou de cultiver des légumes sur les terrains contaminés). Cédric Arnold livre une analogie de sécurité routière: «Prenez le cas d'une route très étroite. Vous n'allez pas attendre qu'il y ait dix-huit accidents pour limiter la vitesse.»